

L'étâi lo bio teimps

Autor(en): **C.-C.D.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 47

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienna. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Lettre.

Vous souvient-il, Madame, d'un dîner où j'eus le plaisir de vous rencontrer, il y a quelques semaines ? Très animée, la conversation s'abandonna bientôt à toute sa fantaisie. Tout à coup, nous nous trouvâmes aux prises sur ce sujet délicat : Convient-il à une dame d'accompagner son mari au café ou à la brasserie ?

Vous étiez pour l'affirmative. La présence des dames au café ou à la brasserie, dans la société de leurs maris, n'a, disiez-vous, rien que de très naturel. Assez longtemps on a refusé, sans raison plausible, aux dames, des plaisirs et des distractions dont les messieurs abusent. En partageant avec l'homme ces plaisirs et ces distractions, la femme saura sans doute les ramener à une juste mesure. Et puis, la compagnie de son mari ne met-elle pas une dame à couvert des reproches de la médisance, à laquelle d'ailleurs, en l'écoutant, on fait beaucoup trop d'honneur ? Que chacun s'occupe un peu plus de ses propres affaires, un peu moins de celles des autres, et tout ira mieux.

Je n'étais pas, Madame, entièrement de votre avis. Je répliquai tant bien que mal, mais sans beaucoup de succès. Je me souviens même que je vous parus bien vieux jeu — et c'est à présent un défaut impardonnable — pour avoir avoué, en toute franchise, que la femme me semblait être mieux dans son jour chez elle qu'à la brasserie.

Tous les convives s'étant rangés de votre côté, je dus céder, mais ne me déclarai point vaincu.

Ne m'en veuillez pas, Madame, de reprendre la question. Elle m'intéresse et peut-être ne suis-je pas le seul. J'y ai beaucoup songé, depuis notre entretien, et la réflexion m'a permis de mieux comprendre vos raisons. Je ne m'étonne plus, par exemple, que voulant jouir un peu de la société de leurs maris les dames les accompagnent au café. Ces messieurs y passent aujourd'hui presque toutes leurs soirées, et ils y sont, paraît-il, tout autres qu'à la maison. Que de fois, les dames n'entendent-elles pas faire de leurs époux et maîtres un portrait dont la ressemblance leur échappe.

« Oh ! madame, leur dit-on, vous avez bien de la chance. Quel homme aimable est votre mari ! Comme il est amusant, spirituel ! Vous ne sauriez croire le plaisir que nous avons, le soir, de le voir au milieu de nous. »

Après cela, doit-on s'étonner du désir de la femme de retrouver, ne fût-ce qu'un moment, son mari sous un jour où, bien souvent, elle ne l'a pas revu depuis leurs fiançailles. Puisque, pour cela, il faut à monsieur les camarades, le café, madame y va avec lui. C'est tout naturel.

C'est tout naturel, mais n'est-ce pas bien regrettable ? Les raisons que je viens de vous indiquer mises à part — peut-être les trouverez-vous suffisantes — quel autre attrait, Madame, peut donc avoir pour vous la brasserie ? Est-ce son atmosphère enfumée, surchauffée,

tout imprégnée de cette odeur vague, pénétrante, très peu agréable, et que si souvent vous reprochez à vos maris, lorsqu'ils rentrent à la maison ? Non, ce ne peut être cela. Vous êtes trop jalouse de la fraîcheur de votre teint ; vous avez l'odorat trop délicat. Est-ce le choc bruyant des opinions ? Est-ce le spectacle si peu récréatif des joueurs de cartes, taciturnes, absorbés, frappant la table de leur poing ? Non, n'est-ce pas, ce n'est rien de tout cela.

Avouez alors que vous êtes bien mieux chez vous, dans votre intérieur, image fidèle de vos goûts les plus chers, à la douce clarté de la lampe, entourée de vos enfants, au babil joyeux, innocent, et tout émaillé de naïvetés charmantes. Avouez que là, dans ce petit domaine — vous en êtes la maîtresse incontestée — est bien votre véritable place ; que c'est bien là, aussi, le cadre le plus propre à faire valoir les dons particuliers et les attraits dont la nature a si largement doté votre sexe.

Voyons, Madame, veuillez le reconnaître et tâchez de convaincre votre mari que, lui aussi, ne perdrait rien à chausser de temps en temps ses pantoufles, après le souper. Dites-lui bien que sa présence ne gênera point le tableau, au contraire, et que son amabilité, son esprit, son enjouement trouveront, en sa famille, un milieu tout aussi sympathique et plus reconnaissant, peut-être, que celui qu'il s'en va chercher au café.

Eh bien, Madame, sommes-nous encore si loin de nous entendre ?

X.

Rolle, le 17 novembre 1896.

Monsieur le rédacteur,

Vous feriez grand plaisir à un groupe d'amis du *Cercle de la Côte* en leur indiquant où ils pourraient trouver la lettre, déjà vieille, qu'un soldat écrit à ses parents après une bataille dont je ne me rappelle pas le nom. Cette lettre, dit-on, est très risible.

Veuillez recevoir, monsieur le rédacteur, mes sincères salutations. UN ANCIEN ABONNÉ.

Nous avons lieu de croire que notre correspondant veut parler de la lettre écrite par un soldat suisse à sa famille après la bataille de Rossbach, ainsi que de la réponse qui y a été faite.

Ces deux lettres, qui sont sans doute connues d'un grand nombre de nos lecteurs, ont été publiées dans le *Conservateur suisse*, du doyen Bridel. Comme elles ne sont pas très longues et assez comiques, nous les publions ci-après, pour répondre au désir qui vient d'être exprimé.

Lettre

d'un soldat valaisan, après la bataille de Rossbach.

La présente est pour vous faire à savoir que je suis encore en vie, ce que toutefois je ne pourrais dire en toute vérité, si j'étais mort. Il est vrai que nous avons été presque tous tués dans notre com-

pagnie ; mais notre premier sergent, qui a fait la liste de ceux qui sont restés en vie, me l'a montrée, et j'ai été bien aise de m'y trouver par mon nom : j'espère qu'il en sera ainsi de vous, mon père et ma mère ; c'est pourquoi je vous envoie cette liste signée de la main de mon sergent, afin que vous n'en doutiez pas ; car vous m'avez toujours dit que j'étais un petit menteur, et que vous ne pouviez me croire sur parole. Je salue tous nos gens, et je prie M. le curé de m'effacer de la liste des morts, où l'on dit qu'il m'a mis à mon insu et sans ma permission, puisque le bon Dieu, qui en sait plus que lui, m'a laissé sur le rôle des vivants. Mais, mort ou vif, je vous aimerai toujours et serai fort impatient de venir vous voir, pour vous dire en personne, voici
Votre fils Joseph.

Réponse à la lettre précédente.

Mon cher fils,

Je mets la main à la plume pour te mander que ta mère et moi avons bien ri de plaisir en apprenant que nous avions été attrapés par le bruit de ta mort, et que tu n'étais point sous terre, ainsi que chacun le disait, mais bel et bien dessus comme un autre. Nous avions déjà commandé une messe pour le repos de ton âme ; et monsieur notre curé voulait tout de même la dire, prétendant que tu étais bien et dûment décédé ; et quand nous lui montrâmes la lettre, pour lui prouver le contraire, il nous répondit qu'elle ne signifiait rien et que sans doute tu l'avais écrite avant d'être tué. A cela il n'y avait mot à répliqué : aussi nous lui avons payé la messe à condition toutefois qu'il ne la dirait pas, crainte des conséquences. Du reste, il n'a jamais voulu ôter ton nom du registre mortuaire où il t'a inscrit, disant que c'est autant de besogne faite pour la première fois que tu mourras tout de bon. Puisque vous avez été presque tous tués dans cette bataille, il faut bénir la Sainte Vierge et Joseph de ce que tu n'as pas imité les autres qui en sont morts. Nous avons appris que ton capitaine avait reçu cinq blessures ; mais on nous a bien réjoui en nous assurant qu'il n'y en avait que deux de mortelles, et que le chirurgien-major avait promis corps pour corps de le guérir de trois autres. Ainsi soit-il ! car c'est un brave homme, et ce serait dommage d'être obligé de lui dire : feu mon capitaine.

Tu nous as déjà causé beaucoup de dépenses, mon enfant, soit par ta mort qui a duré passé un mois, soit par ta vie depuis vingt ans. Mais comme il faut pourtant te faire un cadeau pour te féliciter de ce que tu vis encore, tu recevras ci-inclus un louis d'or que ta mère t'envoie à mon insu : car je suis toujours dans l'idée que ta paye doit te suffire, surtout en temps de guerre, où l'on a autre chose à faire qu'à manger et à boire.

Je t'exhorte surtout à prendre quelque chose de bon au régiment, pour qu'à ton retour dans notre village, on ne se dise pas : bête il alla, bête il revint ; du reste, chacun le sait, je suis et serai toujours ton père
IGNACE.

L'étai lo bio teimps.

Vo rassoveni-vo dâi rihuvés ao dâi revués dâi z'altro iadzo ? L'étai cein qu'étai bio ! qu'on a gaillâ mau fé dè lè bosti, kâ cein baillivè dâo goût po lo militéro. Coumeint on tè tracivè ein lutseyeint quand lo tambou rappelavè ! tandi qu'oreindrâi, quand faut fèrè dâo servico, la pe granta eimpartiâ dâi sôrdats lâi vont avoué atant dè pliési què se faillâi écaorè ao mécani-que.

Lo dzo dévant on sè potsivè ao tot fin, que

tot reluisai; et dévai la né on sè razavè, tandi que lo tambou tapavè la retraite pè lo veladzo, que ti lè z'einfants lài corressont après et que sè bouscagnivon po ètrè dècouté. Vài ma fài, quand on oïessai clia retraite, on cheintai dza son tieu battrè po la patrie; et lo leindéman, quand lo tapin tabornavè lo révet-matin, coumeint on tè chàotavè frou dào lhi! on allavè vito vairè, ein pantet, quin teimps fasài, et on cabriolavè dè dzouie quand n'javài min dè pouetès nioles et que ne bargagnivè pas.

On sè vetessai, on avalavè n'écoualetta dè café et d'aboo que lo tambou rebenavè, on avài couaite dè traci vai lè z'autro. Quand n'ètià ti quie, lo comi criavè: « A vosrangs! » adon lo tambou sè mettài lo fin premi et pi après lo fratai, lè grenadiers, lè vortigeu, lè mouscatéro et la piquietta, que sédiài pè derrai, et on saillessai dào veladzo su dou reings, que totès les fennès ein béguinès àovressont lè fenétrès po no vaire passà. L'est cliào valottets qu'ètiont fiai, surtot lè caporats, coumeint sè teniont drai po que lào gaupès lè trovisson bio!

Quand on arrevavè su la pliace dè la rihuva, faillà cein vairè; on arrevavè contingent pè contingent. L'est quie iò on sè dressivè, que ti lè z'autro no vouaitivon, que noutron tambou redroblivè, et que lo comi martsivè dái bets à recoulon po vairè s'on allavè bin à pas. Vo dio qu'on ne poivè rein vairè dè pe bio.

Quand n'ètià arrevà, on s'épussatavè on boccon ein bévesseint on verro et ti lè tambou sè mettont dè beinda et caminavon su la pliace ein faseint: *beran beranplan, beran beranplan, beran beranplan*, et adè dinsè, et on s'einvouvavè pè compagni, l'élite d'on coté, la reserva dè l'autro, que cein fasài dái reintsès qu'on ein vayài pas lo bet. Et pi que cein étai galé avoué cliào sapeu et lào faordái blanc et lào gros bonnet que faillà tota 'na pé dè muton po ein fère ion; lè tambou, que y'èin avài 'na pétàie dào diablo; la granta musica, qu'avài lo zon-na-na, lo tsapé chinois et la serpeint, et ti lè sordats qu'aviont dái ballès cràijsè asse bliantsès qu'on collet dè tsemise tot frais buiandà, et dái s'épolettès, que y'èin avài dái rodzès, des verdès, dái dzaunès, dái pliatès et dái bliantsès. Ma fài cliào que n'ont pas cein vu n'ont rein vu; n'ètai pas coumeint ora, que sont ti parài et qu'on derài on moué dè mat-sourà.

Adon, tandi que lè piquiettès passavon avoué dái croubeliès pleinès dè cartouchès, que no baillivon, lè z'officiers, lè grenadiers et la musica allavon queri lè drapeaux tsi lo préfet, ion po l'élite et ion po la reserva.

Après cein, lo colonet et lo gros majo montavont à tsévau et on coumeincivè à fèrè l'exercico, et quand on avài prào fè: *portez arme! demi-tour, droite! en avant, guide à gauche, arche!* on commandavè: *chargez!* et on fasài étai dè fère la guiera. Ma fài, quand lo colonet criavè: *jou!... feu!*... l'arài failnu oùrè lo: *poù!* Quinès débordenàtes quand ne teriva ti einseimblio! on arài de quaranta gros tonnéro ein on iadzo. N'javài què lè vortigeu qu'ètiont ti égranà derrai lè z'adzès et lè bossos que pétavon tsacon po lào compto et on oïessai adè eintrèmi lè coups dè fusi lè menets dè lào z'officiers et lè subliets dái sergents. Et tandi tot cé détèrtin, lè tambou rollhivon, que y'èin a qu'einfonçavon lào tiècès dào tant que s'èin baillivon; la musica turlututavè qu'on diablo; lè piquiettès à tsévau tracivon ào décimo galop, du lo colonet vai lo gros majo, et tot cein fasài on brelan dè la metsance, qu'on sè sarài cru à Austerlitsè.

Adon lo colonet fasài on signo ài tambou que fasont on grand roulèmeint et tot cé boucan botsivè. On mettài lè fusi ein faisceaux et on fasài repou. L'est adon qu'on étai conteint dè trovà la fenna et lè z'einfants avoué lo panài dè vicaille; on allavè sè chetà derrai on adze

po rupà lo sàocesson et lè z'ao et po bairè 'na gotta. Coumeint on f'agaffavè cein! et pi on allumavè. Quand on étai bin repessu et reposà, lè tambou rappelavon et faillà returnè. Adon on fasài lo bataillon carrà et lo préfet que s'ètai nià su sa veste on riban verd et blianc, traisài son tsapé et no fasài:

« Officiers, sous-officiers et sordats! J'ai été le témoin oculaire des manœuvres d'aujourd'hui. Vous allez adroit bien pour la maniance du pétairu; pourtant y en a un per qui tirent le gatlion trop tard. Et pi y en a des autres qui sont pas tant bien alignés, que ça fait des rangs tout courbes, mais tout de même je suis satisfait; j'en ferai rapport au Conseil d'Etat; et à présent, malheu aux tyrans et vive la patrie, et qu'y vienne un ennemi pour l'asservi, aussitôt on verra le Suisse accourir du haut des montagnes, du fond des campagnes, pour vaincre ou mourir.

» Vive la Confédération! »

Quand l'a cein de, on criè bravo trài iadzo; lè tambou font on roulèmeint et la musica djuè: *Marie, trempe ton pain!* On défà lo bataillon carrà, on passè ti dévant lo préfet, on va dein la vela et on est licenciè. Adon les z'einfants vo dépèlion po avài dái cartouchès po fère dái guellettès, que sè souplion lè dái avoué et no reissivon po lào laissi portà l'abresa, lo fusi et la giberna et on repartessài ti dè beinda avoué lo comi et lo tambou, que tot lo veladzo vegnài à noutron reincontrè et on arrevavè tambou battant tant qu'ao cabaret iò on trinquottavè onco avoué les vilho. On ein tsantavè caquenès; on dansivè lo picoulet que dévè et tsacon sè reduisài ein trabeitseint on pou; mà la fenna étai quie que baillivè lo bré et on tsantavè tant qu'à l'hotò:

Mes amis, regagnons gaiement,
Le chemin de notre maisonnette,
Mes amis, regagnons gaiement,
Le chemin de notre logement.

Ora allà lài! ne sont pas fotu d'èin fère atant!
C.-C. D.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la charmante nouvelle qui va suivre:

Les deux balcons.

Quand j'étais étudiant, au n° 35 de la rue Mazarine, j'avais pour voisine une bonne petite vieille, aux cheveux d'un blanc de neige, encore assez fournis au-dessus de son front large, et légèrement ondes à la naissance des tempes.

Ses grands yeux, très doux, ornés de longs cils, donnaient à sa physionomie une teinte de mélancolie; mais son sourire était charmant.

Depuis trente ans, elle habitait au cinquième étage de la maison contiguë à la mienne, et nos deux balcons étaient à peine séparés par la distance d'un demi-mètre.

A l'ouverture des cours, en novembre, le temps brumeux et froid nous forçant, l'un et l'autre, à clore nos fenêtres, pendant toute la durée de l'hiver, je l'avais rarement aperçue; mais, avec les hirondelles, au printemps, sur le balcon, bientôt par elle transformé en jardin, elle passait souvent de longues heures.

Au moyen de fils de fer tendus et adroitement entre-croisés, elle était parvenue à construire une espèce de tonnelle. Partant de caisses remplies de terre, des volubilis, des capucines aux fleurs multicolores, des clématites et des vignes vierges enroulaient autour des légères tiges leurs épais festons, et leur ensemble formait un berceau ombreux, impénétrable aux rayons du soleil.

Un livre ou une broderie à la main, elle aimait à s'asseoir sur son petit banc rustique, et, par les chaudes soirées d'été, avec une complaisance marquée, elle suivait d'un œil rêveur le vol capricieux des nuages empourprés par les derniers feux de l'astre du jour, en train de disparaître au bout de l'horizon.

Dans les premiers temps, de loin en loin, nous avions bien échangé un salut, mais de paroles aucune, mon invincible timidité de provincial me clouant la langue au palais. Le hasard, un accident

dans la rue à propos d'une querelle de cochers, rompit le silence.

Ce qui, tout d'abord, me frappa chez ma voisine, fut l'infinie douceur de sa voix, d'un timbre ravissant. Sans le moindre effort, elle rendait clairement sa pensée, en termes excellents, décelant, outre une naturelle facilité d'élocution, une instruction solide.

La glace une fois rompue, fréquemment nous liâmes conversation et ses conseils, ses encouragements au travail, me furent souvent précieux.

Un jour, elle me demanda en souriant:

— Vous êtes Normand, n'est-ce pas?

— Comment le voyez-vous, lui répondis-je sur le même ton?

— Eh! mais, à votre accent...

— Ah! fis-je un peu vexé...

— Puis, par certaines locutions, des mots de terroir...

— Je suis, en effet, du département de la Manche, de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

— Mon compatriote par conséquent, car moi aussi, j'appartiens au Mortainais.

— Vrai?

— Oui, je suis originaire de Chérencé-le-Roussel.

— Votre nom?

— Madame Pasturel.

A partir de ce moment, il ne s'écoula plus de semaine sans que nous n'évoquions l'image du pays, resté cher à tous les deux, et dont le lointain mirage exerçait, principalement sur elle, sa puissante fascination.

Le premier dimanche de chaque mois, j'allais dîner au numéro 47 de la rue faubourg Saint-Martin, chez un vieil ami de mon père, un peu notre parent, M. André Raulin.

Veuf, retiré du commerce après fortune faite, suivant l'expression du négoce, il n'avait qu'une fille, mariée à un architecte, M. Lamblin.

Excellent homme, aimable conteur, de relations faciles, d'esprit assez cultivé, M. Raulin m'aimait beaucoup et, certes, je lui rendais la pareille. Encore aujourd'hui, au seuil de la vieillesse, son souvenir ému chante délicieusement dans mon cœur.

Un soir, après le café, en fumant un cigare, je lui parlai de ma voisine. Au nom de Pasturel, il dressa subitement l'oreille.

— Les Pasturel, me dit-il, forment légion aux environs de Chérencé-le-Roussel, mais je n'en connaissais aucun d'établi à Paris.

Et, après un instant de réflexion:

— Je serais content de voir cette dame Pasturel.

— Faut-il lui annoncer votre visite?

— Du tout; garde-t'en bien, au contraire, et ménageons-lui cette surprise.

Fidèle à la consigne, je n'avais soufflé mot de l'incident, quand, à quelque temps de là, une après-midi, j'entendis frapper à ma porte, et bientôt sur le seuil apparut M. Raulin:

— Je ne te dérange pas?

— Oh! comment pouvez-vous m'adresser semblable question?

Et, lui avançant mon unique fauteuil, je l'invitai à s'asseoir.

Au bout d'un moment il demanda:

— Et ta voisine?

— Vous arrivez à propos, elle est sur le balcon...

Je vais vous présenter?

— Non, laisse-moi auparavant la regarder.

De l'angle de la fenêtre, soulevant avec précaution un coin du rideau, il put à son aise apercevoir madame Pasturel sur son petit banc rustique.

A son aspect, un travail mental s'opérait visiblement dans l'esprit de M. Raulin. Une vague ressemblance ressuscitait au plus profond de sa mémoire les échos d'un passé disparu, et devant lui se retraçaient les scènes vécues de sa prime jeunesse. Vision rapide, intense cependant et d'un charme pénétrant.

S'arrachant avec regret à sa contemplation et se tournant vers moi, M. Raulin me dit:

— Cette personne a dû être fort jolie.

— Rien de délicieux encore comme la musique de sa voix, répliquai-je à mon tour.

Lorsque nous apparûmes tous les deux sur le balcon, elle nous salua d'un gentil signe de tête. M'avancant alors d'un pas et lui désignant de la main mon compagnon:

— Permettez-moi, Madame, de vous présenter un de nos compatriotes du Mortainais... M. André Raulin.

Droite, immobile, les yeux fixes, grands ouverts, machinalement elle répétait: